

FICHE DE SYNTHÈSE -- ENREGISTREMENT AUDIO-VISUEL

SESSION 2023

Ce document de synthèse (non évalué) accompagne l'enregistrement audio-visuel support de la deuxième partie de l'épreuve orale (commentaire d'une prestation physique) de la spécialité EPPCS. Ce document est rédigé à destination du jury afin de faciliter le visionnage des différentes séquences de la vidéo.

Nom et prénom de l'élève : Catherine Decoure (*noms fictifs*)

Nom et ville de l'établissement : Lycée Stéphane Hessel, Epernay

Champ d'apprentissage et APSA présentée dans l'enregistrement : CA4, Tennis de table

Durée totale de l'enregistrement : 2'50''

Nombre de séquences : 3

Date(s) de l'enregistrement : 21 janvier 2022

Éléments d'identification du candidat (couleur de la tenue, dossard...) : Élève avec le tee-shirt vert

Rappel du cahier des charges de l'enregistrement vidéo :

- Durée totale : 1 à 3 minutes
- Nombre de séquences : 1 à 3
- Modalités d'enregistrement : séquences filmées en continu et sans montage

Indications concernant l'enregistrement audio-visuel

L'enseignant renseigne les éléments qu'il juge important à communiquer aux évaluateurs

1. Conditions de réalisation de la prestation physique : *description succincte de la situation filmée, aménagement des règlements, contraintes spécifiques, hauteur des haies, poids du javelot, nature du milieu, taille de l'espace d'évolution, hauteur du filet de volley-ball, poids des charges, bpm, accompagnement sonore...*

Séquence 1 : Les deux joueuses sont dans une situation de coopération : la candidate joue tout en coup droit, sa partenaire lui envoie alternativement une balle sur sa demi table coup droit et une balle sur sa demi-table revers

Séquence 2 : Les deux joueuses effectuent un match en devant respecter le thème « Tout en coup droit » (set de 11 points)

Séquence 3 : Les deux joueuses effectuent un match libre (set de 11 points)

2. Indicateurs de réalisation et/ou de performance : *temps réalisé, difficulté de l'itinéraire, difficulté des éléments gymniques, propos chorégraphique, niveau d'opposition, thème d'entraînement, charge maximale...*

Séquence 1 : Les deux joueuses sont de même niveau

Séquence 2 : Les deux joueuses sont de même niveau – set gagné : 11-7

Séquence 3 : Les deux joueuses sont de même niveau -set perdu : 8-11

3. Autres informations jugées utiles par l'équipe à communiquer aux enseignants-évaluateurs :

RAS

Nom et signature de l'enseignant responsable de la classe :

FICHE DE SYNTHÈSE -- ENREGISTREMENT AUDIO-VISUEL

SESSION 2023

Ce document de synthèse (non évalué) accompagne l'enregistrement audio-visuel support de la deuxième partie de l'épreuve orale (commentaire d'une prestation physique) de la spécialité EPPCS. Ce document est rédigé à destination du jury afin de faciliter le visionnage des différentes séquences de la vidéo.

Nom et prénom de l'élève : Divenet Baptiste

Nom et ville de l'établissement : Lycée Léonard de Vinci, Calais

Champ d'apprentissage et APSA présentée dans l'enregistrement : CA 1, natation de vitesse

Durée totale de l'enregistrement : 2'15''

Nombre de séquences : 3

Date(s) de l'enregistrement : 10 décembre 2021

Éléments d'identification du candidat (couleur de la tenue, dossard...) : Élève en ligne d'eau n°2, bonnet bleu

Rappel du cahier des charges de l'enregistrement vidéo :

- Durée totale : 1 à 3 minutes
- Nombre de séquences : 1 à 3
- Modalités d'enregistrement : séquences filmées en continu et sans montage

Indications concernant l'enregistrement audio-visuel

L'enseignant renseigne les éléments qu'il juge important à communiquer aux évaluateurs

1. Conditions de réalisation de la prestation physique : *description succincte de la situation filmée, aménagement des règlements, contraintes spécifiques, hauteur des haies, poids du javelot, nature du milieu, taille de l'espace d'évolution, hauteur du filet de volley-ball, poids des charges, bpm, accompagnement sonore...*

Séquence 1 : Le candidat est filmé lors du dernier 50 mètres d'un 200 mètres nage libre

Séquence 2 : Le candidat est filmé lors du premier virage d'un 200 mètres nage libre

Séquence 3 : Le candidat est filmé lors du dernier virage d'un 200 mètres nage libre

2. Indicateurs de réalisation et/ou de performance : *temps réalisé, difficulté de l'itinéraire, difficulté des éléments gymniques, propos chorégraphique, niveau d'opposition, thème d'entraînement, charge maximale...*

Séquence 1 : Le candidat a réalisé un temps de 4'30'' sur le 200 mètres nage libre

Séquence 2 :

Séquence 3 :

3. Autres informations jugées utiles par l'équipe à communiquer aux enseignants-évaluateurs :

RAS

Nom et signature de l'enseignant responsable de la classe :

FICHE DE SYNTHÈSE -- ENREGISTREMENT AUDIO-VISUEL

SESSION 2023

Ce document de synthèse (non évalué) accompagne l'enregistrement audio-visuel support de la deuxième partie de l'épreuve orale (commentaire d'une prestation physique) de la spécialité EPPCS. Ce document est rédigé à destination du jury afin de faciliter le visionnage des différentes séquences de la vidéo.

Nom et prénom de l'élève : Bousseau Angèle

Nom et ville de l'établissement : Lycée Maurice Genevoix, Decize

Champ d'apprentissage et APSA présentée dans l'enregistrement : CA 5, Step

Durée totale de l'enregistrement : 2'15''

Nombre de séquences : 2

Date(s) de l'enregistrement : 10 février 2022

Éléments d'identification du candidat (couleur de la tenue, dossard...) : Élève avec la tenue bleue

Rappel du cahier des charges de l'enregistrement vidéo :

- Durée totale : 1 à 3 minutes
- Nombre de séquences : 1 à 3
- Modalités d'enregistrement : séquences filmées en continu et sans montage

Indications concernant l'enregistrement audio-visuel

L'enseignant renseigne les éléments qu'il juge important à communiquer aux évaluateurs

1. Conditions de réalisation de la prestation physique : description succincte de la situation filmée, aménagement des règlements, contraintes spécifiques, hauteur des haies, poids du javelot, nature du milieu, taille de l'espace d'évolution, hauteur du filet de volley-ball, poids des charges, bpm, accompagnement sonore...

Séquence 1 : La candidate est filmée sur la première minute d'une séquence de 5 minutes -- musique de 135 bpm

Séquence 2 : La candidate est filmée sur la dernière minute d'une dernière séquence de 5 minutes -- musique de 135 bpm

Séquence 3 :

2. Indicateurs de réalisation et/ou de performance : temps réalisé, difficulté de l'itinéraire, difficulté des éléments gymniques, propos chorégraphique, niveau d'opposition, thème d'entraînement, charge maximale...

Séquence 1 : Thème d'entraînement : capacité aérobie. La fréquence cardiaque de la candidate à la fin de la première séquence était de 175 pulsations par minutes.

Séquence 2 : Thème d'entraînement : capacité aérobie. La fréquence cardiaque de la candidate à la fin de la première séquence était de 182 pulsations par minutes.

Séquence 3 :

3. Autres informations jugées utiles par l'équipe à communiquer aux enseignants-évaluateurs :

Le bloc présenté dans la vidéo a été construit par la candidate.

Nom et signature de l'enseignant responsable de la classe :